

BF1

Conditions d'inscription

- Avoir 16 ans le jour de la formation
- Etre titulaire de l'AFPS (premiers secours)
- Etre licencié à la FFHG
- Fournir une attestation du club autorisant le candidat à effectuer son stage en situation avec l'une des catégories concernées
- Fournir les coordonnées d'un entraîneur diplômé susceptible de servir de tuteur au candidat dans le cadre de son stage en situation.

Dossier à renvoyer

- le bulletin d'inscription avec photo d'identité
- un chèque de 80 € (frais pédagogiques) à l'ordre de : FFHG – Formation,
- 1 enveloppe au format 16x23, timbrée au tarif en vigueur et libellée à son adresse
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- La fiche d'autorisation de stage en situation remplie et signée
- La fiche de tutorat remplie et signée

Date et durée de la formation

- Les 10, 11 et 12 septembre 2010
- 22 heures de cours théoriques et pratiques, du vendredi après-midi au dimanche après-midi

Sites de formation

- COS Sud Est et Sud : CHAMBERY
- COS Nord et Est : AMIENS
- COS Ouest et Sud Ouest : SAINT BRIEUC
- COS IDF et Centre : COURBEVOIE

Certification durant la saison

- **Présence sur toute la durée du stage**
- Validation des connaissances par l'intermédiaire de la plateforme de Formation à distance (sous de forme de questionnaires)
- Rapport de stage en situation - Organisation et Contenu de 10 séances d'initiation ou entraînement U7 (école de Hockey) ou U9 (Moustique)

Validation

- Le 30 Mai 2011.
A partir de cette date, l'accès à la plateforme sera fermé et tout rapport non parvenu ne sera pas pris en considération.

Pour tous contacts et renseignements : dtm-formation@ffhg.eu